



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 22 Décembre 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2020

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	25	26	01
Vote			
A La Majorité	Pour :	20	
	Contre :	00	
	Abstention :	06	

Convocation du Conseil Municipal
en date du :

16/12/2020

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu :

-de sa réception en PREFECTURE
DE BASSE-TERRE le :

-et de sa publication le :

L'an 2020, le Mardi 22 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 8^{ème} session ordinaire de l'année.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 16 Décembre 2020.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE (Maire) - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE - Mme Gilberte EUGENIE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Fabienne FARAJJE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER - Mme Laurence LAROCHELLE (25)

REPRÉSENTÉE : Mme Fabienne FARAJJE (ayant donné
procuration à M. Rémi DUFLO).....(01)

ABSENTS : M. MIROITE Fulbert - M. ANSELME Jacques - Mme
SAINTE-LUCE Ninette.....(03)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20201222_01 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le projet de Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 Novembre 2020 dressé par le secrétaire de séance, Madame ROCHEMONT Marylène et dont copie a été adressée à chaque conseiller ;
- Considérant les observations de M. JERSIER
.../...



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 22 Décembre 2020

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide,

A la MAJORITE moins 06 ABSTENTIONS (M. Frantz RUPAIRE-Mme Sylviane BOURGEOIS-M. Jimmy FAUSTA-Mme Josette OTTO-M. Claude JERSIER-Mme Laurence LAROCHELLE)

Article 1

D'Approuver le Procès-Verbal avec les modifications et réserves tel que résumé et annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE
